

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	10 décembre 2024
Délibération N°	23
Date de la convocation	29 novembre 2024
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0408 Caux - Résidence les Esclots - Construction de 8 logements individuels sociaux

L'an deux mille vingt-quatre le dix décembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Daniel ROBEQUAIN, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241210-20241210-23-DAF-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

Objet : 7.10. DIVERS – Clôture financière d'opération – 0408 CAUX - Résidence les Esclots - Construction de 8 logements individuels sociaux

Le 10 décembre 2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de construction de 8 logements individuels sociaux située résidence les Esclots, 48 rue Jean Etienne Alquier à Caux.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

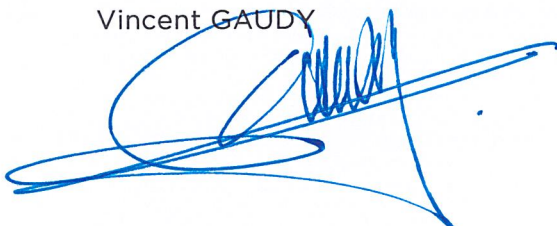
ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent GAUDY', written over the printed name.

9- ⊕

0408 CAUX
Résidence les Esclots
Construction de 8 logements individuels sociaux

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	306 265,37
- Construction (TCE, lots séparés....)	897 717,08
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	118 699,94
TOTAL :	1 322 682,39

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	366 484,00
- Prêt CDC Plus Foncier	124 387,00
- Prêt CDC Plai Construction	141 860,00
- Prêt CDC Plai Foncier	66 144,00
- Prêt CDC Booster	120 000,00
S/Total I	818 875,00

B) Financement Complémentaire

- Prêt Action Logement	10 000,00
S/Total I	10 000,00

C) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	18 600,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	136 107,00
- Subvention CAHM	35 800,00
- Subvention Enedis	11 172,00
S/Total II	201 679,00

D) Affectation Fonds Propres C/10672	292 128,39
TOTAL	1 322 682,39

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241210-20241210-23-DAF-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024